



Chers Collègues,

Vous êtes invité à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 04 février 2021 à 20h00

En Salle des fêtes de Sury-le-Comtal – Espace Chartonnes

Séance à HUIS CLOS

ORDRE DU JOUR

Synthèse n° 2021/04/02/01

T HAREUX

Convention d'adhésion aux prestations « hygiène et sécurité » du Centre de Gestion de la Loire.

Synthèse n° 2021/04/02/02

T HAREUX

Plan de Formation.

Synthèse n° 2021/04/02/03

T HAREUX

Débat d'orientations Budgétaires.

Synthèse n° 2021/04/02/04

T HAREUX

Demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour la construction d'une nouvelle salle d'animation au sein d'un pôle festif et culturel.

Synthèse n° 2021/04/02/05

T HAREUX

Demande de subvention au titre des amendes de police.

Synthèse n° 2021/04/02/06

T HAREUX

Demande de fonds de concours auprès de Loire Forez Agglomération pour les travaux de transformation de l'ancienne maternelle du centre pour accueillir la MJC et la bibliothèque.

Synthèse n° 2021/04/02/07

JM BOASSO

Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire pour la réhabilitation du Centre Social.

Synthèse n° 2021/04/02/08

M. le Maire

Pacte de gouvernance.

Synthèse n° 2021/04/02/09**M. le Maire**

Convention de prise en charge et de transport pour le service fourrière animale 2021.

Synthèse n° 2021/04/02/10**M. le Maire**

Approbation de la convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

Synthèse n° 2021/04/02/11**D COCAGNE**

Acquisition d'une extrémité de parcelle dans le cadre de la création d'un cheminement piéton à Sury le Comtal.

Synthèse n° 2021/04/02/12**D COCAGNE**

Intégration d'énergie verte.

Synthèse n° 2021/04/02/13**D COCAGNE**

Souscription à l'option « bâtiments neufs et réhabilitations » de la compétence optionnelle SAGE avec le SIEL.

Synthèse n° 2021/04/02/14**D COCAGNE**

Prêt de panneaux de signalisation aux Suryquois.

Synthèse n° 2021/04/02/15**D COCAGNE**

Convention de mise à disposition d'un appartement entre la commune de Sury le Comtal et deux familles suryquoises.

Synthèse n° 2021/04/02/16**D COCAGNE**

Convention d'occupation temporaire du domaine public avec la société SARP INDUSTRIE RHONE-ALPES.

Synthèse n° 2021/04/02/17**N PINEY**

Convention de partenariat avec le comité de la Loire de la Ligue Nationale contre le cancer.

Synthèse n° 2021/04/02/18**M. le Maire**

"Fonds historique suryquois" - Don à la Ville de Sury le Comtal

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Décision n° 2020/12/28 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et le GAEC TISSOT.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 29.90 € pour le GAEC TISSOT, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/29 du 04/12/2020

Avenant au bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur JULIEN René.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 15.05 € pour Monsieur JULIEN René, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/30 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur MATILLON Vincent.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 52.47 € (17.66 € + 34.81 €) pour Monsieur MATILLON Vincent, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/31 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur SIMON Pierre.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 13.60 € pour Monsieur SIMON Pierre, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/32 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur JACQUEMOND Michel.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 14.98 € pour Monsieur JACQUEMOND Michel, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/33 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et la société EARL CESSIECQ Paul.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 29.16 € pour la société EARL CESSIECQ Paul, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/34 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame BROT Marie.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 35.01 € pour Madame BROT Marie à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/35 du 04/12/2020

Bail collectif pour la location de terrains appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur VANG Gilles Waseng.

Le montant annuel de la location du bail collectif est fixé à 13.27 € pour Monsieur VANG Gilles Waseng, à compter du 1er novembre 2020.

Décision n° 2020/12/36 du 04/12/2020

Bail rural pour la location d'un terrain appartenant à la commune, passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Monsieur BAUDET Rémi.

Le montant annuel de la location du bail rural est fixé comme suit à compter du 1er novembre 2020 : 16.01 €.

Décision n° 2020/12/37 du 17/12/2020

Marché de travaux pour l'aménagement de la Mairie de Sury le Comtal

Lot 11 : Plomberie - Chauffage

Approbation d'un contrat avec BEALEM

Est approuvé le contrat de travaux avec BEALEM aux conditions suivantes :

Montant initial HT : 136 900.00€

Montant initial TTC : 164 280.40€

Décision n° 2020/12/38 du 17/12/2020

Avenant n°2 au bail entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame FRERE Judicaëlle pour la location d'un logement de type F2 situé 75, rue du 11 novembre à Sury-le-Comtal.

La valeur de l'indice du 3^{ème} trimestre 2019 étant de 129.99 et celui du 3^{ème} trimestre 2020 étant de 130.59, le montant mensuel du loyer est porté de 406.30 € à 408.16 € payable à terme échu avec effet au 1^{er} décembre 2020.

Décision n° 2020/12/39 du 17/12/2020

Accord cadre de fournitures courantes et de services

Nettoyage des bâtiments communaux et sanitaires à Sury le Comtal

Approbation d'un contrat avec FOREZ NETTOYAGE

Est approuvé l'accord cadre avec FOREZ NETTOYAGE aux conditions suivantes :

L'accord-cadre est conclu avec un minimum de 0€ et un maximum de 40 000€

Le montant annuel prévisionnel des dépenses est de 13 500.32€ HT.

Décision n° 2020/12/40 du 17/12/2020

Accord cadre de fournitures courantes et de services

Nettoyage des vitres des bâtiments communaux à Sury le Comtal

Approbation d'un contrat avec FOREZ NETTOYAGE

Est approuvé l'accord cadre avec FOREZ NETTOYAGE aux conditions suivantes :

L'accord-cadre est conclu avec un minimum de 0€ et un maximum de 40 000€

Le montant annuel prévisionnel des dépenses est de 2 530.80€ HT.

Le port du masque est obligatoire. Il vous est demandé de bien vouloir respecter les gestes barrières joints en annexe dès votre entrée dans la salle.

Merci de bien vouloir amener votre stylo personnel.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire, cette convocation est à imprimer et servira de justificatif (en sus du justificatif de déplacement fourni par la commune) en cas de contrôle.

Je vous adresse, Cher Collègue, mes cordiales salutations.

Fait à Sury-le-Comtal, le 28 janvier 2021.

Le Maire,
Yves MARTIN

Annexe



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEREMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)